

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 27 novembre 2013 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre D Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Serge Lamontagne, Directeur général par intérim  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE13 1730**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 novembre 2013 en y retirant les articles 12.01 à 12.03, 20.01, 20.03 et 30.01 et en y ajoutant l'article 30.004.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE13 1731**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de ne pas donner suite à l'appel d'offres public DSAP - AO1301 visant l'aménagement de l'entrée principale et d'une aire de jeu pour enfants sur le site du TAZ.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1134332007

---

**CE13 1732**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville et Excellium inc., fournisseur unique, pour le renouvellement des services de support et d'entretien des logiciels et équipements du système de galerie de photos utilisé par le SPVM, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 52 442,53\$, taxes incluses, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser le chef de la Division des ressources informationnelles du SPVM et le chef de la Section du Service des technologies de l'information de la Ville de Montréal à signer le projet de convention et celui de convention fiduciaire pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1130206007

---

**CE13 1733**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire Les équipements Twin (1980) ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation d'une nacelle Versalift Vantel 29 I (2013) sur un véhicule fourni par la Ville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 58 111,32 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13111;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1130336002

---

**CE13 1734**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville et la corporation Compuware du Canada pour la fourniture de services techniques d'entretien des logiciels Abend-AID, File-AID et Xpediter, pour une période de deux ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 75 683,44 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 5 août 2013 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1132414002

---

**CE13 1735**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 98 566,98 \$, taxes incluses, pour les travaux de protection de chute de neige et de glace à l'entrée 25 de l'usine Atwater située au 3161, rue Joseph, dans l'arrondissement de Verdun, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Couverture Montréal-Nord ltée, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 91 265,72 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 13901;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1135258004

---

**CE13 1736**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel le Dr Jerzy Poray-Wybranowski s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis, consistant à fournir des opinions et expertises médicales et témoigner devant les tribunaux administratifs, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, pour une somme maximale de 93 913,44 \$, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1130589006

---

**CE13 1737**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention par lequel le Dr Michel Truteau s'engage à fournir à la Ville, les services professionnels requis consistant à fournir des opinions et expertises médicales et témoigner devant les tribunaux administratifs, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, pour une somme maximale de 103 913,44 \$, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1130589007

---

**CE13 1738**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver une lettre d'engagement et un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert d'Hydro-Québec une servitude permanente d'utilités publiques située à l'est de la rue Beauclerk et dans le prolongement de la rue Gamelin, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, grevant une partie du lot 3 337 448 du cadastre du Québec, d'une superficie de 101,2 mètres carrés, le tout tel que représenté au plan G-59 Longue-Pointe préparé par Noémie Plante, arpenteure-géomètre, le 4 décembre 2012, sous le numéro 93 de ses minutes, pour le prix de 15 900 \$ plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'autoriser le directeur de la Direction des stratégies et des transactions immobilières à signer la lettre d'engagement de cession de servitude entre la Ville de Montréal et Hydro-Québec, pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1124962008

---

**CE13 1739**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte par lequel 9232-5406 Québec inc. accorde, sans contrepartie monétaire, une servitude d'entretien des murs de soutènement du viaduc et de passage en faveur de la Ville, sur une parcelle de terrain située au nord-ouest du boulevard Saint-Joseph Est et au sud-ouest de la rue Molson, constituée d'une partie du lot 4 567 476 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 203,8 mètres carrés, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, le tout tel qu'illustré au plan J-48 Rosemont préparé par Sylvie Gauthier, arpenteure-géomètre, le 29 février 2012, sous sa minute 1333 et selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte de servitude.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1134435003

---

**CE13 1740**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte par lequel 9232-5398 Québec inc. accorde, sans contrepartie monétaire, une servitude d'entretien des murs de soutènement du viaduc et de passage en faveur de la Ville, sur une parcelle de terrain située au nord-ouest du boulevard Saint-Joseph Est et au sud-ouest de la rue Molson, constituée d'une partie du lot 4 567 479 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 243,2 mètres carrés, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, le tout tel qu'illustré au plan J-49 Rosemont préparé par Sylvie Gauthier, arpenteure-géomètre, le 29 février 2012, sous sa minute 1334 et selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte de servitude.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1134435004

---

**CE13 1741**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte par lequel 9222-6810 Québec inc. accorde, sans contrepartie monétaire, une servitude d'entretien des murs de soutènement du viaduc et de passage en faveur de la Ville, sur une parcelle de terrain, située au nord-ouest du boulevard Saint-Joseph Est et au nord-est de la rue D'Iberville, constituée d'une partie du lot 4 826 943 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 558,5 mètres carrés, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, le tout tel qu'illustré au plan J-51 Rosemont préparé par Sylvie Gauthier, arpenteure-géomètre, le 10 juin 2013, sous sa minute 1425 et selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte de servitude.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1134435005

---

**CE13 1742**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant 300 000 \$ aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2013, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (2013 - 2015);
- 2- d'approuver dix projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versements de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

| <b>Organisme</b>                               | <b>Projet</b>  | <b>Montant</b> |
|--|--|----------------|
| Le Groupe communautaire<br>L'itinéraire        | Accueil, référence,<br>accompagnement et suivi       | 30 000 \$      |
| Centre d'amitié autochtone de<br>Montréal inc. | Kaie:ri Nikawera:ke - Accueil,<br>référence et suivi | 30 000 \$      |

|   |   |           |
|---|---|-----------|
| La Mission St-Michael                                 | Accueil, référence,<br>accompagnement et suivi      | 30 000 \$ |
| La Fondation du refuge pour<br>femmes chez Doris inc. | Accueil, référence,<br>accompagnement et suivi      | 30 000 \$ |
| Refuge des jeunes de Montréal                         | Accueil, référence,<br>accompagnement et suivi      | 30 000 \$ |
| Dîners St-Louis                                       | Accueil, référence,<br>accompagnement et suivi      | 30 000 \$ |
| La rue des Femmes de Montréal                         | L'itinérance des femmes :<br>l'urgence d'intervenir | 30 000 \$ |
| En Marge 12-17  | Accueil   | 30 000 \$ |
| L'Unité d'intervention mobile<br>L'Anonyme inc.       | Accueil, référence,<br>accompagnement et suivi      | 30 000 \$ |
| Spectre de rue inc.                                   | Accueil, référence,<br>accompagnement et suivi      | 30 000 \$ |

Adopté à l'unanimité.

20.014 1132586005

---

### CE13 1743

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier aux deux organismes culturels désignés ci-après, totalisant 50 000 \$, pour la réalisation de collectes de fonds reliées à des projets d'équipements culturels, au montant indiqué pour chacun d'eux:
  - L'Agora de la danse 25 000 \$
  - Compagnie de théâtre le Carrousel 25 000 \$
- 2- d'approuver les deux projets de protocole d'entente entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1130007006

---

### CE13 1744

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à Réseau Réussite Montréal afin de réaliser le projet « Espace Ados », pour l'année 2013, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (2013 - 2015);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1133684003

---

### **CE13 1745**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver l'accréditation de dix-neuf organismes œuvrant en sport et en loisir auprès des personnes handicapées pour les années 2014, 2015 et 2016 comme organismes PANAM reconnus dans le cadre de la Politique de reconnaissance des organismes PANAM (panmontréalais), soit:

- 1- Association de Montréal pour la déficience intellectuelle
- 2- Espace Multisoleil
- 3- Centre communautaire Radisson
- 4- Théâtre aphasique
- 5- Compagnons de Montréal
- 6- Société canadienne de la sclérose en plaques (Section Montréal)
- 7- Corporation L'Espoir
- 8- Autisme et troubles envahissants du développement Montréal (ATEDM)
- 9- Association du Québec pour Enfants avec problèmes auditifs
- 10- La joie des enfants (Montréal) inc.
- 11- Troupe «Atout cœur»
- 12- Centre d'intégration à la vie active (CIVA)
- 13- Le Centre Viomax
- 14- Centre polyvalent d'activités action
- 15- Regroupement pour la Trisomie 21
- 16- Association québécoise de voile adaptée (AQVA)
- 17- Association québécoise des personnes aphasiques
- 18- Olympiques spéciaux du Québec - Chapitre Sud-Ouest-de-l'Île
- 19- Association de loisirs des personnes handicapées physiques de Montréal

Adopté à l'unanimité.

30.002 1131696003

---

### **CE13 1746**

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville afin de tenir compte de la réception d'une somme de 11 823 \$ provenant de la Table pour la récupération hors foyer, pour l'achat d'équipements de recyclage dans les institutions d'Espace pour la vie, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1130352001

---

**CE13 1747**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 479,70 \$, taxes incluses, relative au déplacement de MM. Denis Coderre, maire de Montréal, et de Lionel Perez, membre du comité exécutif responsable des infrastructures, de la Commission des services électriques, de la gouvernance et de la démocratie ainsi que des relations gouvernementales, les 2 et 3 décembre 2013, à Québec, pour prendre part aux audiences publiques de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et aux audiences publiques de la Commission des institutions;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1133445001

---

**CE13 1748**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer, rétroactivement au 2 septembre 2013 et en vue de permanence, M. Didier Deramond à titre de directeur adjoint et chef de la Direction des opérations - activités de soutien, dans la classe salariale FM12 (121 640 \$ - 152 050 \$ - 182 460 \$) conformément à la Politique de rémunération des cadres et aux Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1134297008

---

**CE13 1749**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de protocole d'entente par lequel la Ville de Montréal prête les services de madame Nathalie Blouin, secrétaire de direction - directeur de premier niveau, pour occuper un poste d'adjointe exécutive à l'organisme Jeux mondiaux des policiers et des pompiers - Montréal 2017, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2017, selon les termes et conditions stipulés audit projet de protocole d'entente;
- 2- d'imputer cette dépense et cette recette, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1126083001

---



**CE13 1750**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé de l'intérêt patrimonial du 978-980, rue Cherrier, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1130525003

---

**CE13 1751**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé de l'intérêt patrimonial portant sur la résidence Roger-Marien (1675, boulevard Gouin Est, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1133751022

---

**CE13 1752**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1135057009

---

Levée de la séance à 15 h 22

70.001

---

Les résolutions CE13 1730 à CE13 1752 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre D Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville